



Marylène Peyrard



La politique n'est pas un jeu !

La dissolution d'impulsion décidée par le Président de la République, après la débâcle du parti présidentiel « Ensemble » aux élections européennes et à quelques semaines des vacances, a provoqué des dégâts en chaîne sans que personne ne soit arrivé à arrêter la mécanique de destruction...

Les Français se sont déplacés en masse, y compris par procuration ! Nombre d'entre eux ont exprimé leur ressenti, leur exaspération, leur colère contre une politique faite de promesses non tenues, contre une puissance publique impuissante à cacher ses défaillances, contre une présidence souvent déconnectée des réalités quotidiennes. Les résultats ont été à la hauteur de leurs attentes : une volonté forte de tourner la page et de faire un saut périlleux dans l'inconnu, a été la grande gagnante de ces élections !

Et nous y sommes !

Au moment où j'écris cet éditorial, au terme de ces législatives inédites, sans majorité digne de ce nom, le 1er Ministre n'a pas encore été nommé, aucun gouvernement ne semble se profiler, et nous ne savons toujours pas de quoi demain sera fait !

Alors que le Président de la République espérait remettre les compteurs à zéro avec sa dissolution, il en est pour ses

L'ÉDITO DE VOTRE MAIRE

Au milieu du chaos institutionnel, reste la commune, la principale collectivité de proximité !

frais ! La France vient de plonger dans une grande confusion, les électeurs ne s'y retrouvent plus, plus inquiétant encore, la mascarade des compromissions pour conserver le pouvoir revient sur la scène au moment même où les citoyens auraient besoin de plus de clarté !

Face à ce désordre, on en oublierait presque l'inquiétude grandissante du monde économique, le mur abyssal de la dette publique qui poursuit inexorablement son ascension... La situation de nos finances est si préoccupante que les marchés financiers et les agences de notation pourraient vite se charger d'un rappel à l'ordre !

Alors de quoi demain sera-t-il fait ? Dans tous les cas, faute de majorité claire sur les bancs de l'Assemblée Nationale, le risque de blocage institutionnel est bien réel. Car même si les institutions n'imposent aucun calendrier pour former un gouvernement, aucun texte législatif ni réglementaire ne peut être adopté en son absence. C'est pourquoi, il y a vraiment urgence à sortir de cette impasse institutionnelle !

En attendant la sortie de cette invraisemblable crise politique, les citoyens peuvent encore compter sur leur commune, le seul échelon démocratique de proximité encore debout ! et ce malgré toutes les attaques systématiques et méthodiques des gouvernements

successifs qui ont œuvré en vain pour le faire disparaître...

Mais c'était sans compter sur la détermination des Français qui ont bien compris que la commune, grande ou petite, urbaine ou rurale, est et reste, la cellule de base de la démocratie où s'exerce l'expression du débat public direct entre les citoyens et les élus. Et les électeurs le savent bien car leur taux de participation aux différentes élections municipales, à l'exception des dernières élections tenues lors de la crise sanitaire liée à l'épidémie de la covid-19, a toujours été largement supérieur à celui observé pour les autres élections. A l'évidence, les Français ont toujours apporté une attention particulière à la vie démocratique communale, d'une part, et au choix des élus qui ont vocation à prendre des décisions relatives à leur lieu de vie d'autre part.

Par contre le vote des Français aux dernières élections législatives, même s'il a été plus massif que d'habitude, au lieu d'être révélateur de luminosité, a été plutôt générateur de confusion renforcée. Pourquoi ? Parce qu'il n'y a plus vraiment de lien réel de représentation entre les députés et les citoyens ! il n'y a plus de réelle proximité. La loi du non-cumul des mandats qui devait à l'origine combler le déficit de proximité entre les élus nationaux et leurs électeurs, a au contraire propulsé des candidats

qui sont apparus, très souvent, comme déconnectés des réalités de terrain et peu à même à comprendre les éventuels obstacles à l'application concrète des lois qu'ils votent. Alors les Français ont souhaité un changement mais en vain ! Il n'y a qu'à regarder le comportement inacceptable ou inapproprié de certains députés dans l'hémicycle qui en dit long sur leur déconnexion et sur les graves dysfonctionnements individuels ou collectifs.

L'Etat Central, depuis des années avec un acharnement inouï et aberrant, s'efforce de réduire et même d'anéantir le lien de proximité entre les élus et les citoyens. On le constate avec les représentants de la Chambre, on le vit depuis très longtemps avec les collectivités locales de proximité que sont les communes, et ceci au profit de structures aux dimensions de plus en plus vastes. C'est insensé car la distance n'a jamais été synonyme d'efficacité, bien au contraire ! Il arrive même que la distance soit nettement néfaste : elle peut favoriser une prise de pouvoir technocratique encore plus forte qui a toutes les chances d'entraîner l'incompréhension, l'obscurité, le climat conflictuel. Alors que dans la proximité, les responsables publics finissent par

établir entre eux des relations cordiales, ils se rendent compte que sur le terrain, ils ont les mêmes problèmes qui amènent des solutions identiques. Voilà ce que trop de politiciens aujourd'hui se refusent à comprendre, ils versent dans le vertige technocratique, ils ne se rendent pas compte qu'il y a incompatibilité entre l'étatisme, la technocratie et la démocratie. Il est plus que temps qu'ils prennent conscience de la réalité car dans la situation actuelle, c'est le pire qui risque de se produire !

Nous ne cesserons de le répéter : il n'y a pas de démocratie réelle, ni de gestion publique efficace sans décentralisation. Sans cela, tout ce que l'on peut proclamer sur les valeurs républicaines, ne relève pas d'autre chose que d'un verbalisme creux et sans consistance ! Sans proximité, sans subsidiarité, sans division des pouvoirs, il ne peut y avoir de gestion publique à la fois saine et démocratique. La véritable souveraineté populaire est celle qui s'exprime à la base, là où il y a des relations immédiates entre la population et la gestion publique.

Marylène Peyrard

VOTRE AGENDA 2024

- **FORUM DES ASSOCIATIONS :**
Vendredi 6 septembre 2024
- **COCKTAIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS :**
Samedi 21 septembre 2024
- **VIRADES DE L'ESPOIR :**
Les 27,28 et 29 septembre 2024
- **CHEMIN DES ARTISTES :**
Le 12 et 13 octobre 2024
- **TÉLÉTHON :**
Samedi 30 novembre 2024

MAIRIE DE MONTÉLÉGER

📍 4 cours des Platanes
26760 Montéléger

☎ 04 75 59 50 18

✉ mairie@monteleger.fr

📍 Accueil physique et téléphonique
tous les matins de 8 h à 12 h